

RECRUTEMENT SERVICE CIVIQUE Ecole primaire de Mison

- A partir de septembre 2022 -

L'école de Mison recrute un volontaire en Service Civique afin de contribuer aux activités éducatives et pédagogiques de l'école maternelle et primaire.

Actions au quotidien

- Favoriser un bon climat scolaire
- Participer à l'accueil des enfants et de leur famille
- Assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques ; à la préparation du matériel nécessaire à l'activité, puis à la remise en état des locaux et du matériel
- Accompagner lors des sorties scolaires
- Aider l'équipe périscolaire durant la pause méridienne

Conditions et cadre légal

- Jeunes entre 18 et 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Mission de 6 à 9 mois
- 30 h/semaine non annualisables
- Libéré sur toutes les vacances scolaires
- Pas de condition de diplôme
- Ne perçoit pas un salaire mais une indemnité de 580.55 €
- Le volontaire n'est pas régi par le Code du travail
- Bénéficie d'une protection sociale, bénéficie d'une couverture d'assurance
- Cumul possible avec le statut d'étudiant ou de salarié (pas dans l'Education Nationale.)

Envoi CV et lettre de motivation par mail <u>avant le 31 août</u> <u>2022</u> à l'école de Mison :

ce.0040216n@ac-aix-marseille.fr